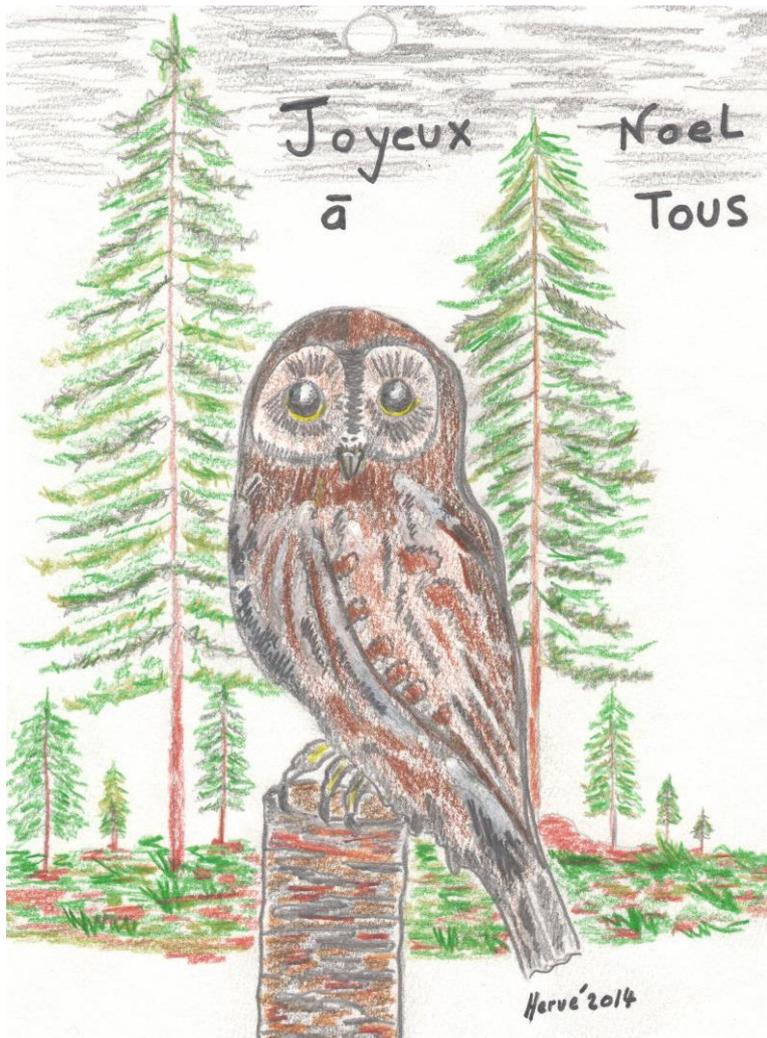


Le fil de Solidarité Paysans Jura

Bulletin de liaison et d'information

N° 27
Décembre
2014

EDITORIAL



Lorsque des agriculteurs, pour aider des familles en difficulté dans les années 1990, ont créé les mouvements de Solidarité, ils ont aussitôt mis en avant un certain nombre de valeurs nécessaires à l'accompagnement. Ces valeurs, qui constituent l'éthique de l'association et qu'on désigne sous le terme de « fondamentaux éthiques », sont communes à toutes les associations d'accompagnement fédérées dans le mouvement « Solidarité Paysans » au niveau national.

Des points essentiels de cette charte concernent l'accueil, l'écoute, le respect d'une discrétion absolue et la nécessité d'aider sans juger : ils sont nécessaires pour permettre l'établissement d'un climat de confiance à partir duquel la recherche de solutions peut commencer. Le problème est souvent plus qu'économique et les difficultés sont tellement imbriquées que les bénévoles sont confrontés à des situations complexes et doivent faire appel à divers partenaires comme des personnels de la MSA ou des techniciens agricoles...L'un des rôles de l'accompagnant est de mettre en avant les ressources et les compétences que portent les personnes pour leur donner les moyens de prendre les décisions nécessaires et améliorer l'image souvent dévalorisée qu'elles ont d'elles-mêmes et qu'elles renvoient aux autres.

Les bénévoles de Solidarité Paysans s'efforcent dans leurs pratiques d'accompagnement de mettre en œuvre concrètement ces valeurs. Elles constituent un cadre précieux et utile pour aborder des situations qui sont toutes différentes, parfois difficiles, voire alarmantes, et pour avancer dans la recherche de solutions avec des personnes souvent en souffrance. Pour les accompagnants ces pratiques sont très exigeantes, elles s'acquièrent progressivement et se renforcent par les échanges ou la formation.

Solidarité Paysans Jura propose en janvier une journée de formation pour que bénévoles et administrateurs se réapproprient collectivement les termes de cette démarche de qualité et réaffirment leurs convictions dans ces valeurs. C'est un beau projet pour démarrer l'année 2015.

*Toute l'équipe de Solidarité Paysans
Jura vous souhaite de :*

Joyeuses Fêtes de Fin d'année.

Meilleurs vœux et

Bonne année 2015 !

Bureau de Lons fermé entre le 24 décembre et
le 2 janvier.

Marie Françoise Buchet, bénévole

L'ACTU' AGRICOLE

CELLULES ET GERMES DANS LE LAIT ALERTES ET SANCTIONS : QUOI DE NOUVEAU ?

Depuis avril 2014, le CIL Jura n'existe plus, les litiges liés au lait livré hors normes se gèrent maintenant au CIL Grand Est. Vous faites peut être partis des éleveurs qui ont reçu un *courrier-type* d'alerte ou de suspension automatiquement envoyé par la centrale basée maintenant à NANCY.

Des avertissements plus fréquents pour les éleveurs « hors normes »:

Les contrôles sont réalisés tous les mois, et la moyenne est faite sur 3 mois glissants pour les cellules et 2 mois glissants pour les germes autrement dit en permanence. Auparavant la moyenne était faite au trimestre complet. Donc, comme le producteur est tenu au courant tous les mois de sa situation, il recevra plus de courriers d'alerte qu'avant.

Les éleveurs doivent être beaucoup plus réactifs:

Il n'y aura plus de délais comme avant : trimestre, commission..., attente, délais de grâce, etc.

Charge à chacun de se conformer à la réglementation en matière de qualité du lait.

Attention donc :

- à la **date limite de réception** au CIL de vos demandes de recours : **avant le 22 du mois**. Dans les faits vous n'avez que **7 jours** pour vous décider à demander un recours, le courrier d'alerte n'arrivant pas avant **le 14**.
- aux justificatifs à fournir, indispensables (seulement dans les 5 cas cités ci-dessous)
- aux informations à transmettre dans les temps à sa laiterie (notamment les dates de visite lors de l'appui Technique Mammite)

Pour éviter ou repousser l'échéance d'une sanction de suspension, il y a la possibilité de souscrire un plan *Cellules*, (durée : 9 mois). Un seul plan *Cellules* est admis par période de 24 mois. C'est pourquoi il convient d'attendre la lettre T2 ou T3 pour en déclarer un, tout en réagissant au niveau de vos pratiques dès réception de la lettre T1.

Un droit à dérogation existe cependant : par recours auprès de la Commission de recours de Franche Comté, dans 5 cas précis:

- 1) accident, maladie, invalidité, décès
- 2) sinistre sur l'exploitation
- 3) évolution importante des conditions de production
- 4) cessation d'activité dans les 9 mois
- 5) effet de l'environnement ne dépendant pas des pratiques de l'éleveur

Lorsqu'il y a une sanction de **suspension de collecte**, elle sera d'une durée :

à la première suspension de **6 jours**,

à la seconde fois de **12 jours**,

à la 3^{ème} fois de **30 jours**,

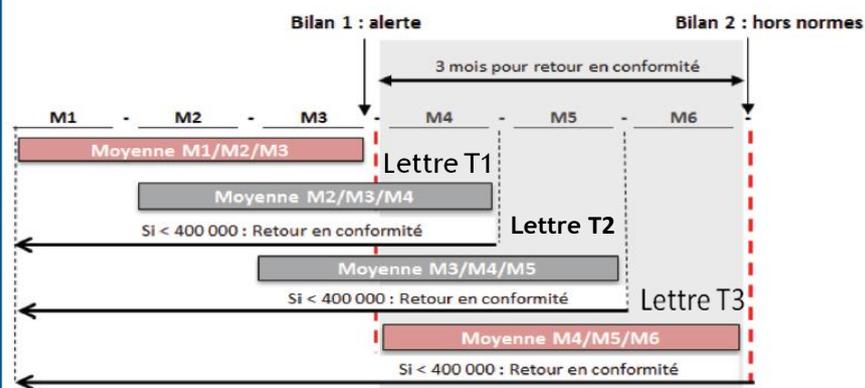
à partir du 25 du mois.

Tous les courriers sont à adresser à:

CIL Grand Est, 5 Rue de la Vologne

54520 LAXOU

Cellules : bilan des moyennes géométriques



ET DANS LE JURÀ, QUELLE SITUATION ?

ET DANS LES STABULATIONS...

2004

TROUPEAU DE 50 VL

**4 VACHES INFECTÉES
OU DOUTEUSES**



2014

TROUPEAU DE 50 VL

**9 VACHES INFECTÉES
OU DOUTEUSES**



Nouvelle PAC 2015-2019 :

Au revoir les DPU ! Bonjour les DPB !

La nouvelle réglementation ne prévoit aucun lien entre les ex-Droits à Paiement Unique (DPU) et les Droits à Paiement de Base (DPB).

En 2015 pour avoir droit aux fameux DPB, il faut être déjà connu au niveau des DDT et être « actif » (pour les cédants avoir au moins un are de terrain et déposer un dossier PAC quand même). Ensuite à vous de lire très attentivement le dossier de déclaration des surfaces quand il vous sera envoyé ce printemps.

Les règles changent, renseignez-vous bien à la DDT avant de déposer votre déclaration.

Le bon réflexe : demander de l'aide à SP Jura.

L'ACTU' de Solidarité Paysans Jura

17 janvier 2015

La Fondue Jurassienne de SP Jura

Son succès l'a fait plébisciter par les participants de l'an passé. Cette fois, pour des raisons de disponibilités des uns et des autres, elle aura lieu après les Fêtes de Fin d'Année pour démarrer 2015 en beauté.

Les **bénévoles actifs** (accompagnants, membres des commissions et/ou administrateurs), leurs conjoints ainsi que les **accompagnés** et leurs familles sont tous cordialement invités pour midi à ce moment de partage et de détente le **samedi 17 janvier 2015**.

C'est sur la commune de **Tourmont** que nous nous retrouverons à la salle polyvalente.



FORMATION des BENEVOLES ACCOMPAGNANTS

Une journée de formation est organisée par l'association le **mardi 27 janvier** à Perrigny.

L'objectif est d'amener chacun à s'approprier les fondamentaux éthiques de *Solidarité Paysans*.

A partir d'un travail de questionnement sur le sens des mots et en confrontant l'idéal à vos pratiques, il s'agira pour chacun de voir comment son cadre éthique personnel s'accorde avec celui de l'accompagnement réfléchi par le réseau Solidarité Paysans.

Agenda Réunions de suivi du 1^{er} semestre 2015, avec Bernard BENGHOZI comme intervenant:

- mercredi 4 mars
- mercredi 3 juin



12 au 19 février 2015 ACTION COMMUNICATION

Le réseau se mobilise : tous ensemble pour plus de visibilité.

Ce temps concentré de mobilisation sera décliné par chaque association locale en événements sur le thème du **maintien des emplois agricoles pour des territoires ruraux vivants**.

Solidarité Paysans permet de maintenir des emplois (pérennes et de qualité) en agriculture. L'accompagnement de Solidarité Paysans a des conséquences positives : une agriculture plus respectueuse des personnes, de l'environnement, génératrice d'un mieux vivre... qui freine les agrandissements... C'est un thème qui touche tout le monde, et notamment les élus.

Il s'agit de le faire savoir et reconnaître aussi bien par le grand public, que les décideurs locaux et ceux de la profession agricole.

Mais Chut !!! Le programme de la journée qui fera du bruit dans le département est encore une surprise.

Quoi de neuf à Solidarité Paysans ?

Un nouveau Site, Une nouvelle Charte Graphique avec le nouveau logo

Et pourquoi tant d'efforts sur la communication externe?

Rappelez-vous : c'est suite aux nombreuses demandes des associations que lors de l'AG 2013 il a été question de communication externe. Le positionnement de Solidarité Paysans a été clarifié et il a été exprimé la nécessité de travailler notre image.

Ainsi en mai 2013, le CA décidait d'ouvrir un **chantier de modernisation** de nos outils de communication. Celui-ci s'est achevé en septembre 2014.

Le site Internet

Afin de **continuer à être très visible sur internet**, il est apparu indispensable de **moderniser notre site** conçu il y a 10 ans pour le rendre plus accueillant, plus "positif", plus fonctionnel et le mettre au goût du jour.

Le site Internet totalement réactualisé est accessible depuis le mois d'octobre. Cela a été l'occasion de remplacer beaucoup d'informations obsolètes et de mettre en avant nos actualités du moment.

Pour le découvrir il s'agit toujours de taper le lien suivant :

<http://www.solidaritepaysans.org/>

Le LOGO version 2014

Vous voyez que la forme et l'esprit sont les mêmes : le lien entre les personnages c'est la solidarité.

Mais le choix a été fait de se tourner résolument vers des couleurs plus positives, dynamiques, pour un logo qui ait plus de vie, plus de "peps" afin de lutter contre notre image de "fossoyeur de l'agriculture" (pour le dire brièvement).



Des nouveaux bénévoles dans l'équipe du Jura en 2014

Laissons-les se présenter eux-mêmes en quelques mots, ils se nomment Henri Poncet, qui nous vient de Tourmont et Jacques Blondeau, habitant à Menetru-le-vignoble.

Henri : « Bonjour, agriculteur retraité depuis peu, j'ai rejoint SP Jura ce printemps comme accompagnant. Mon 1^{er} contact avec l'équipe a été une réunion de suivi avec Bernard Benghozi, médiateur et superviseur. J'ai de suite adhéré aux méthodes de l'association. Un ou plusieurs cas sont exposés par les bénévoles, toujours dans la confidentialité et le respect, après une réflexion collective est engagée avec le superviseur. Chacun s'exprime et pose les questions qui l'interpellent. Ensemble nous débattons et essayons de conseiller sur les suites à donner. La démarche auprès des accompagnés se fait en binôme, ce qui est encore plus intéressant pour ouvrir le débat et avoir une connaissance approfondie des problèmes existants. Aujourd'hui je suis 3 exploitations avec 3 bénévoles différents. Ce qui pour moi est encore plus enrichissant. C'est vraiment un travail d'équipe et d'ouverture d'esprit. »

Jacques : « Bonjour, je suis un ancien paysan, j'ai été 36 ans producteur en lait à Comté. J'ai travaillé 10 ans comme contrôleur laitier à Jura Conseil Elevage. La reprise de la ferme s'est faite dans de bonnes conditions, avec un jeune qui s'est installé. L'élevage m'intéresse de tout temps. Je connais l'association et surtout certaines des personnes depuis très longtemps, par le biais des Paysans Travailleurs. Je souhaite aider les éleveurs laitiers et être en contact avec les OPA de l'Elevage pour l'association. »

Une nouvelle voix au téléphone au bureau de Lons : c'est Valérie !

A la suite de Caroline, partie cet été vers d'autres aventures, Valérie prend progressivement ses marques dans la coordination et le déroulement des actions qui ne manquent pas d'aller à bon rythme, comme vous le savez tous.

Sa formation initiale est un BAC+2 en agronomie, mais cela remonte à vraiment très loin car elle a rejoint le monde du travail en 1996. Valérie a été animatrice en 2013 dans 2 associations d'entraide aux agriculteurs, dont une du réseau en Limousin pendant 4 mois. Auparavant elle a un parcours varié au sein de divers organismes chargés de l'instruction des aides PAC (DDT, ex-CNASEA devenu AUP). Alors les dossiers administratifs et les papiers ne lui font pas peur.

Et c'est justement ce qu'il faut au bureau pour faire avancer la gestion quotidienne, afin que les bénévoles puissiez vous consacrer à l'essentiel : les personnes accompagnées.



TEMOIGNAGES

TEMOIGNAGE d'une PERSONNE ACCOMPAGNEE

Propos recueillis et transmis par Claude

2004/2005 Formation BPA Polyculture élevage à Montmorot.

Installation le 1er juillet 2005 en collaboration avec la chambre d'agriculture, en élevage caprin avec transformation fromagère individuelle.

Reprise d'un troupeau de chèvres, du matériel, de la clientèle et délocalisation sur la région d'Arbois.

Installation en hors sol. Les chèvres sont nourries toute l'année avec du fourrage acheté chez les agriculteurs environnants.

Achat d'un terrain pour implantation du bâtiment d'élevage sans eau, sans électricité (installée depuis 2008)

L'atelier de transformation est attenant à mon ancienne maison d'habitation.

Troupeau de 60 chèvres laitières, tout le lait (moyenne 2 l/chèvres) est transformé en fromages qui sont commercialisés pour 90 % chez des revendeurs, coopératives, petits supermarchés, crèmeries, restaurants et le reste en vente directe.

En 2014 reprise de 9 ha de terrain dont 7 ha attenant au bâtiment.

Les fourrages ont été faits par un agriculteur de connaissance.

Des difficultés financières sont apparues notamment depuis 2011 qui se sont empirées jusqu'en 2013, où j'ai décidé de demander un appui de RESA que j'ai connu par un ami.

Depuis deux ans il me poussait à les contacter et j'ai attendu jusqu'en été 2013 où une personne de connaissance m'a vraiment poussé à appeler.

Le premier contact que j'ai eu avec RESA est Caroline, qui m'a vraiment soutenue moralement.

Les bénévoles m'ont beaucoup aidé en réalisant un drainage de mon bâtiment qui inondait à chaque grosse pluie. Egalement pour la comptabilité et les problèmes administratifs.

Aujourd'hui beaucoup de choses se sont améliorées. Sans l'aide de Solidarité Paysans Jura, j'aurais arrêté mon activité.

Si des personnes se sentent en difficultés, surtout qu'elles n'attendent pas pour appeler: **03 84 24 95 11**.



TEMOIGNAGES

PIQUE NIQUE 20 juillet Par Laurent Baudouin

Le 20 juillet 2014 c'est le pique-nique de RESA et l'AFOCG. Il y en avait un qui n'était pas au rendez vous... c'est le soleil. Cela n'a pas empêché la chaleur humaine de faire son travail bienfaiteur! Encore une fois le pique-nique a permis de faire se rencontrer les bénévoles et les gens suivis, dans la convivialité et la simplicité.

L'apéro fut offert par Caroline, notre Caroline qui s'était tellement bien intégrée dans son rôle et parmi nous tous. Elle a trouvé l'amour qui la ramène à son département d'origine... Et donc nous avons découvert Valérie, alsacienne, venue la remplacer. Valérie n'a pas dénoté dans l'ambiance de RESA ce qui promettait une bonne intégration... Bienvenue Valérie.

Ceci s'est passé dans le lieu symbolique de LA BISE entre Arbois et Les planches près Arbois, où le site accueille des personnes, familles monoparentales et groupes de jeunes qui n'ont pas les moyens de partir en vacances.

Ensuite après le repas nous étions conviés à visiter le maraichage d'Aline qui nous a expliqué ses difficultés et déboires et aussi ses réussites. Et ensuite au tour de la chèvrerie d'Isabelle. Bravo et merci à nos deux paysannes.

Merci à RESA et l'AFOCG et à tous les gens qui sont venus partager ce pique-nique.



JOURNEE FORMATION QUALITE LAIT du 20/11

Voici les témoignages des participants, en attendant qu'un compte-rendu soit rédigé et diffusé aux bénévoles et accompagnés sur le contenu très riche en informations pratiques utiles à tous.



Régis **Girardet**, agriculteur, bénévole à l'APAD 25 :

« Merci à la ou les personnes qui a ou ont eu l'idée de cette journée et merci à ceux qui l'ont concrétisée.

Journée utile dans le sens objectif face aux problèmes cruciaux et complexes de la traite des vaches laitières ; en somme ce moment répétitif qui représente beaucoup de temps, beaucoup de vigilance afin de récolter cet or blanc (blanc dans les 2 sens du terme puisque nourricier) richesse économique de notre région.

Merci à Romaric, animateur, technicien allant de ferme en ferme et en échange avec ses collègues mais avant tout observateur qui a pour devoir de démontrer, et de convaincre (aujourd'hui) à nous désapprendre certaines maximes et de nous en apprendre d'autres, merci à lui d'exprimer ses convictions qui lui appartiennent heureusement grâce à sa passion de l'élevage d'une part mais en plus de la logique paysanne qu'il souhaite durable. Mais néanmoins j'ai le sentiment que le fait d'appartenir pour une part au système dit coopératif qu'est le contrôle laitier qu'il ne faut pas divulguer l'existence du Leucocyttest, ce petit outil d'une dizaine d'euros qui permet en quelques secondes de détecter les cellules de "chaque" quartier de la vache !...

Outre ce que je viens de dire plus haut, tous et chacun ont été surpris de la démonstration émise par le Lactocorder révélant la surtraite avant traite et j'ai bien aimé la réflexion d'un ancien relatant ses souvenirs de la traite à la main où, sans préparation ça ne venait pas (cela me fait penser au cantal où le veau est utilisé pour préparer la vache avant traite).

Chose qui m'a surpris c'est d'apprendre que la chèvre a en moyenne 800.000 cellules/l et que c'est cela qui donne le goût à son lait et fromage!.. (A-t'on raison de pénaliser les vaches à cellules ?.. sachant qu'il y a deux types de cellules) »

Quelques mots de Magali **Bonnot**, agricultrice :

« Journée enrichissante en informations claires à comprendre et bien expliquées. Ce ne fut pas trop long car intéressant. Il y a des trucs que nous allons pouvoir mettre en pratique. Le groupe est vivant, je suis partante pour faire d'autres journées comme celle-ci »

Présentation d'un membre du collectif InPACT



Depuis quand l'AFOCG du Jura existe-elle ?

L'AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion) est née en 1991, de la volonté d'une quinzaine d'agriculteurs de se former afin d'être autonomes en comptabilité gestion. L'association compte aujourd'hui 57 exploitations adhérentes dont les productions sont très variées. Comme toute association, l'AFOCG fonctionne avec un conseil d'administration et une assemblée générale annuelle. Les adhérents participent aussi à des commissions (formation, communication, finance...). Nous faisons partie du réseau INTERAFOCG qui compte 15 associations départementales. Les formateurs participent 3 fois par an à des sessions de formations (fiscalité, techniques d'animation...).

Quelles sont les valeurs que porte l'AFOCG ?

« Pour garder l'Homme au cœur de nos fermes, pour réfléchir et être acteur sur son territoire, l'AFOCG vous accompagne dans un monde qui change pour une agriculture qui vous ressemble ».

Concrètement, ça veut dire quoi l'autonomie ?

Etre autonome, cela passe par la connaissance et la maîtrise des chiffres de l'exploitation. Cela signifie que chaque décision prise sur l'exploitation passe par une réflexion qui intègre les aspects comptables, économiques mais aussi humains, environnementaux et sociaux.

Comment se passent les formations ?

Lorsqu'un nouveau groupe se constitue, les personnes arrivent avec des connaissances différentes en compta, en gestion. L'apprentissage est donc progressif et tient compte du niveau de chacun. Même si nous avons un objectif clair qui est de rendre les personnes autonomes en comptabilité au bout de trois années (8 demi-journées de formation par an), le rythme peut être très différent d'une personne à une autre. Nous commençons par les règles de base de la comptabilité puis le classement et les enregistrements comptables des factures. Au fil des séances, nous abordons des notions de plus en plus compliquées comme les immobilisations, les stocks, les dettes et créances... l'apport théorique se fait lors des séances puis les stagiaires mettent en pratique en formation puis chez eux, toujours sur leur dossier. Nous utilisons un logiciel informatique commun à tous.

Le respect, l'écoute, la confidentialité, le non jugement... sont de mise. Ces points permettent de mettre tout le monde à l'aise et de démarrer la formation dans un climat de confiance.

Mais seuls les agriculteurs au forfait peuvent faire leur comptabilité eux-mêmes ?

Le fait de réaliser soi-même sa comptabilité est possible pour tous les agriculteurs, qu'ils soient au réel ou au forfait. Nous rencontrons tous les cas de figure : des personnes qui font tout, de la saisie des factures jusqu'au remplissage de la liasse fiscale et de la déclaration TVA ; des personnes qui enregistrent les factures et qui la font vérifier par un comptable ; des personnes qui font tout mais qui passent par un Centre de Gestion Agréé (CGA) pour ne pas avoir de majoration de revenu (anciennement l'abattement CGA). Enfin, les Jeunes Agriculteurs sont autorisés à faire leur comptabilité sans passer par un comptable agréé (circulaire du 22 juin 2010). L'essentiel est que la comptabilité soit réalisée avec autant de rigueur pour un individuel au forfait qu'une société au réel.

Au final, c'est très valorisant d'être capable de comprendre et justifier tel ou tel choix comptable ou fiscal auprès d'un banquier ou de collègues...

Alors, l'AFOCG ça se résume à la comptabilité-gestion ... ?

Nous proposons d'autres formations, en réponse aux besoins de nos adhérents. Ils répondent à une enquête en juin (« ça m'intéresse ») et en septembre, notre programme est défini pour la saison (de septembre à avril-mai). Les thèmes sont variés et évoluent d'une année sur l'autre. Lors de ces formations, les échanges sont très riches. Chacun pose ses questions en toute liberté, le groupe réfléchit aux projets des uns et des autres. Il y a une vraie dynamique de groupe.



INTERVENTION DE SOLIDARITE PAYSANS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION DE SOUTIEN « AUX INCULPES DES 1000 VACHES »

Les agriculteurs confrontés à des difficultés sont les victimes d'un système qui pousse au toujours plus. Le projet des 1000 vaches est emblématique de la concentration des moyens de production et de l'industrialisation de l'agriculture.

Extrait de la déclaration prononcée par Joseph BOUVET, le 28 octobre 2014, à Amiens (texte complet disponible sur le site national : <http://www.solidaritepaysans.org/>)

« **L'industrialisation est un monstre qui produit de l'exclusion, des fragilités et du mal-être... (...)**

Une ferme-usine de 18 salariés et 1000 vaches comme celle-ci condamne 42 emplois paysans et 20 fermes de 50 vaches ! (...)

Recette de Noël de Solidarité,

A consommer sans modération

Mélanger 250 gr d'humanité, Ajouter :

- ❖ 250 gr de convivialité et d'écoute
- ❖ 3 C. à soupe d'estime de soi
- ❖ 5 mesures de curiosité
- ❖ 3 verres de bonne humeur
- ❖ 1 bonne dose d'humour
- ❖ 1 brin d'espoir
- ❖ 1 fiole de joie

Bien remuer et

Partager à volonté

Une ferme-usine de 1000 vaches...a besoin de 3000 hectares de terrain agricole pour épandre les déjections ! (...)

Nous tenons donc aujourd'hui à **affirmer que nous ne voulons pas de ce modèle agricole industriel qui produit de l'exclusion et se nourrit des plus fragiles ;**

Nous **affirmons notre soutien aux militants**, convoqués ce jour au tribunal correctionnel d'Amiens, pour avoir manifesté pacifiquement leur opposition à un projet destructeur et avoir ainsi alerté l'opinion publique.

Nous affirmons aussi notre soutien aux paysans et paysannes, d'ici et d'ailleurs, menacés par de tels projets. »



**CE BULLETIN D'INFORMATION EST REALISE
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE NOS PARTENAIRES**



ADHÉRER POUR SOUTENIR NOTRE ACTION

ADHESION 2015 A SOLIDARITE PAYSANS JURA

Votre bulletin d'adhésion 2015 (Bénévoles, accompagnés, sympathisants, OPA)

NOM – Prénom / Structure :

Adresse :

Adhésion individuelle 12 €

Adhésion de soutien : 80 €

Souhaite recevoir un justificatif :

Adhésion OPA 60 €

Montant au choix€

OUI

A découper et à nous renvoyer par courrier avec votre règlement à :

**Solidarité Paysans Jura-
455 rue du Colonel de Casteljau
39000 Lons-le-Saunier**